

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-EUGENE DU 26/06/2017

Convocation : 19/06/2017 Affichage : 27/06/2017 Nombre de membres : En exercice : 10 Présents ou représentés : 7 Vote pour : 7 Vote contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mil dix-sept et le 26 JUIN à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier DUVIGNAUD, Maire.  <u>Etaient présents</u> : Xavier DUVIGNAUD, Noël RAUX, Eliane RAUX, Alain DE BELLIS, Christophe BRIET, Patrick DESCHAMPS, Chantal SAURA,  <u>Excusés</u> : Joëlle TILLET, Nathalie ZWAENPOEL. Benjamin PERRODIN.  Secrétaire de séance : Chantal SAURA
--	---

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 10 avril 2017 a :

- Décidé de prolonger le Contrat saisonnier de Romain PELLETIER pour 4 mois du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 30 octobre 2017 avec une durée hebdomadaire de 16 heures.

- Décidé de remplacer le véhicule Trafic camionnette hors service par un véhicule utilitaire Kangoo pick-up pour une somme de 3690 Euros et autorisé le maire à signer les documents nécessaires à cet achat et à l'établissement du certificat d'immatriculation,

-Décidé les modifications budgétaires suivantes :

1) Pour l'achat de ce véhicule, soit – 4000 € au C/2315(Investissement Voirie)  
+ 4000 € au C/2182

2) Suite au versement de la subvention de 6100 euros provenant du produit des amendes de police en 2016 (pour le carrefour du cimetière), la somme a été inscrite par erreur au compte 1332 au lieu du compte 1342. Il faut donc faire une modification budgétaire pour régulariser.

-Décidé de réaliser des travaux de rebouchage à l'enrobé froid et au « point à temps » sur la route du Haut du Crôt-Monial, la route de Glorienne, la route du Chateau, et la route des Grandes Bruyères.

-envisagé d'effectuer l'année prochaine des travaux sur la partie(120 m) en pente mitoyenne avec Dettey du Chemin de Reully,

-Approuvé le principe de regrouper tous les dossiers d'aménagement de la circulation dans le bourg, d'accessibilité de la mairie, et du cimetière afin de pouvoir solliciter des subventions. L'étude est en cours et le résultat sera présenté par l'Agence Technique Départementale à laquelle elle a été confiée le mardi 10 octobre à 14 heures en mairie.

Le Conseil Municipal a ensuite :

-Pris connaissance du courrier d'Orange demandant au maire d'intervenir auprès des riverains pour élagage des arbres qui endommagent le réseau téléphonique. Nous avons demandé verbalement au responsable d'orange, un délai supplémentaire, pour que les courriers partent après l'été, le temps de repérer et d'identifier, avec les numéros des poteaux concernés, fournis par Orange, tous les propriétaires qui seront sommés de réaliser des travaux.

-Décidé de recenser pour France Mobile les problèmes de couverture en téléphone mobile sur le territoire de la commune en adressant un questionnaire aux habitants.

-été informé du prochain recensement de la population en janvier 2018,

-été informé de la nécessité d'envisager à l'avenir la numérotation et appellation des rues et hameaux, pour faciliter l'accès des secours, la mise à jour des GPS, mais aussi l'arrivée de la fibre optique.

-accordé son soutien à la motion pour l'électrification de la ligne ferroviaire Nevers-Chagny.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Xavier DUVIGNAUD



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Xavier Duvignaud', written over a horizontal line.